

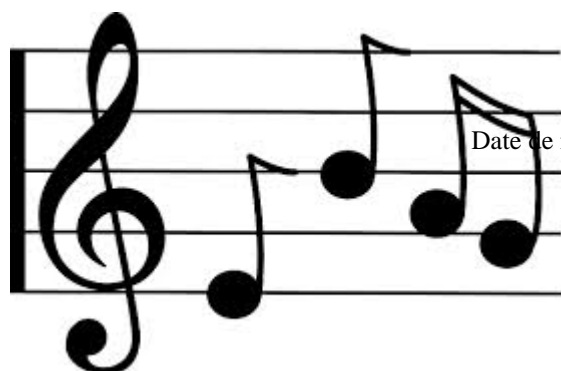


Extrait du Mission Éducation Artistique et Culturelle

<http://eac76.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article73>

Eclats de Voix, un temps de musique pour les enfants

- Educ. musicale - Rencontres chantantes "Eclats de Voix" -



Date de mise en ligne : lundi 8 juin 2015

Copyright © Mission Éducation Artistique et Culturelle - Tous droits

réservés

Dans le cadre de son festival "Éclats de Voix", les Conseillers Pédagogiques en Éducation Musicale de la Seine-Maritime organisent tous les ans des rencontres chorales à travers tout le département.

Dans des lieux de spectacles ou des sites du patrimoine, les chorales scolaires se retrouvent, le temps d'interpréter quelques chansons de leur répertoire et écouter d'autres enfants présenter le fruit de leur travail en classe.



Quelles sont les conditions d'inscription :

- travailler régulièrement en classe ou en chorale d'école (ou de cycle) un répertoire varié de chants adaptés à l'âge de enfants
- constituer une chorale d'un effectif maximum de 80 chanteurs.

Les classes maternelles peuvent-elles s'inscrire ?

Les classes des écoles maternelles peuvent participer aux rencontres chorales Éclats de Voix, et principalement les Grandes Sections. Attention toutefois pour les plus jeunes : les séances durent 1 h 30, ce qui peut être très long pour les petites sections.

Quel répertoire présenter ?

Le répertoire présenté au cours des rencontres chorales (durée moyenne de 15 minutes par chorale, montée et descente de scène comprises, soit en moyenne 4-5 chants) est **au libre choix des enseignants**.

Un chant commun sélectionné au préalable par les C.P.E.M.

Comment s'inscrire ?

A la fin du premier trimestre scolaire, une note de service de l'Inspection Académique invite les chorales intéressées à s'inscrire au travers du site des Conseillers Pédagogiques en Éducation Musicale.

Peut-on choisir le lieu de prestation ?

Le formulaire d'inscription laisse la place à des demandes particulières. Faute de demande particulière, les C.P.E.M. placent les chorales inscrites au plus près de l'école.

Quel est le coût pour l'école ?

La participation aux rencontres Éclats de Voix est entièrement gratuite. Seul le transport reste à la charge des écoles.

Peut-on y inviter des parents ?

Les rencontres chorales Éclats de Voix n'admettent comme spectateurs que les enfants qui sont tour à tour chanteurs (et évidemment les adultes accompagnateurs). Ces moments musicaux se placent dans le cadre de rencontres pédagogiques.

